

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Les-agriculteurs-contribuent-aussi-a-la>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°80 > **Les agriculteurs contribuent aussi à la transition**

23 février 2019

Les agriculteurs contribuent aussi à la transition

Avec les 6 éoliennes et 40 000 m² de panneaux photovoltaïques installés dans leurs élevages, les Fermiers de Loué génèrent autant d'énergies renouvelables qu'ils en consomment sous forme d'électricité.



Énergies renouvelables, le soleil d'abord

Au milieu des années 2000, des agriculteurs éleveurs de volailles de Loué s'intéressent à la production d'énergies renouvelables sur leurs exploitations. La coopérative décide de les soutenir en sélectionnant des installateurs professionnels locaux (comme SOLEWA), et en les accompagnant dans leurs démarches.

Financés par les agriculteurs, les installations photovoltaïques, montées sur les toitures de poulaillers, les étables, granges, etc., atteignent rapidement 40 000 m² de surface cumulée. Malgré la révision drastique des prix règlementés de reprise par EDF, la coopérative prend le relai des démarches individuelles et mène un projet en rapport avec son envergure et son impact énergétique.

Après le soleil vient le vent

La Communauté de Communes du Pays Belmontais a retenu l'éolien comme source d'énergie propre, renouvelable et locale. De leur côté, les Fermiers de Loué œuvrent pour une agriculture durable. De leur rencontre naît en 2013 le premier parc éolien sarthois.

Installé sur les communes de Juillé, Piacé et Vivoin, il est constitué de six éoliennes et appartient à la société Éoloué, qui l'exploite, constituée par la Coopérative et la société AEROWATT (devenue QUADRAN). L'électricité produite (24 millions de kW/h par an) est expédiée au poste source ERDF de Fresnay sur Sarthe (à 12 km).

Un projet de territoire mais aussi un projet citoyen



Dès l'origine du projet, les Fermiers de Loué ont ouvert la participation financière à la population locale, et le Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine leur a proposé un Dépôt à terme [1].

Une première en France pour un parc éolien ! Pas moins de 270 souscripteurs apportant 1,2 millions d'euros ont répondu à cette proposition, et perçoivent un intérêt de 3,95%. En 2018, le capital a été intégralement remboursé.

Notons que les retombées ne s'arrêtent pas là : une partie des bénéfices est allouée pour restaurer et

préserver bâtis et ouvrages d'art locaux. Les premières restaurations, menées à bien en 2016 et 2017, ont été le coq de l'église de Loué et une éolienne Bollée plus que centenaire. Par ailleurs, autour des éoliennes, plus de 3 km de haies bocagères ont été plantées pour favoriser la biodiversité végétale et animale, et les Fermiers de Loué portent d'autres réflexions et projets, tant dans le domaine de la production d'énergies vertes que dans celui de la diminution de la consommation d'énergie.

Pascal Vaugarny pour les fermiers de Loué

Note de la rédaction :

Le Réseau "Sortir du nucléaire" donne la parole aux Fermiers de Loué pour montrer qu'il est possible pour des entreprises agricoles de faire le choix de consommer une électricité non-nucléaire en l'auto produisant. Cette expérience est celle d'un partenariat entre collectivité locale, coopérative agricole et financement participatif citoyen. Pour autant, conscient que la production de volailles, et plus largement de viande, ne reçoit pas l'assentiment de l'ensemble de ses lecteurs, cela ne signifie pas que le Réseau "Sortir du nucléaire" cautionne ce type de production alimentaire.

Notes

[1] Le dépôt à terme fait référence à une somme d'argent bloquée sur un compte et produisant des intérêts. Le taux d'intérêt sur le dépôt à terme fait l'objet d'une négociation entre la banque et son client. Le taux d'intérêt peut être fixe, ou variable s'il est indexé sur le marché monétaire. L'argent doit cependant rester bloqué pendant au moins un mois. Dans le cas contraire, le dépôt à terme ne produit aucun intérêt.